

Baisse du taux de chômage au mois d'octobre

Au 31 octobre, les effectifs de demandeurs d'emploi (-15) et de chômeurs (-124) diminuent pour s'établir respectivement à 6'868 et 4'437 personnes. Le taux de chômage cantonal diminue légèrement (-0.1 pt) pour s'établir à 4.8%. Au niveau de la Suisse romande, le taux de chômage reste stable à 4.4%. La stabilité prévaut également au niveau national avec un taux de chômage à 3.2%.

Selon les catégories d'âge, l'évolution est contrastée. En effet, une diminution du nombre de chômeurs est observée pour les catégories d'âge de 15-24 ans (-50) ainsi que pour la tranche d'âge des 25-49 ans avec une baisse de 102 personnes. Au contraire, pour les personnes de plus de 51 ans une augmentation (+28) est à relever.

En ce qui concerne les secteurs économiques, les baisses mensuelles les plus fortes du nombre de chômeurs concernent les activités du commerce de gros et réparation automobile (-31), de la construction (-23) et des autres activités manufacturières (-22). Une diminution du nombre de chômeurs est également à relever dans les secteurs de l'hébergement médico-social (-19), du commerce de détail (-16) ainsi que dans les activités pour la santé humaine et l'action sociale (-15). À l'inverse, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration affiche la hausse la plus marquée du nombre de chômeurs (+25).

Cette accalmie sur le front du chômage sera de courte durée. En effet, les mesures prises pour endiguer la deuxième vague du coronavirus, notamment la fermeture de certains secteurs économiques, et l'arrivée de l'hiver qui freinera les activités dans le secteur de la construction, impacteront inmanquablement le taux de chômage ces prochains mois.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

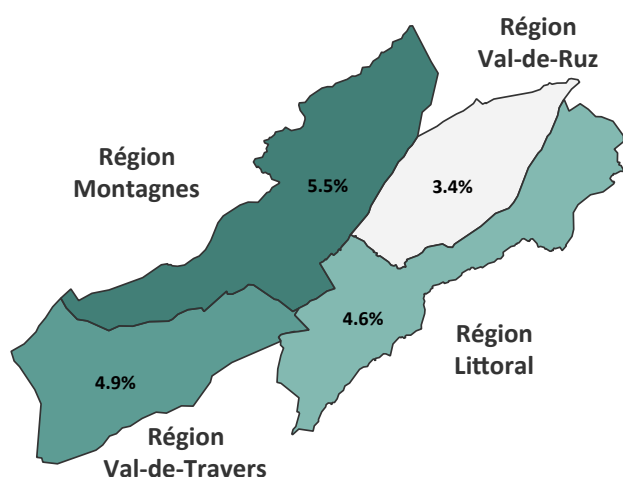
	Octobre 2020	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.8%	-0.1	+1.4
Suisse romande ⁷	4.4%	+0.0	+1.2
Suisse	3.2%	+0.0	+1.0

Nombre de chômeurs selon la durée

2 080	1 232	1 125
-------	-------	-------

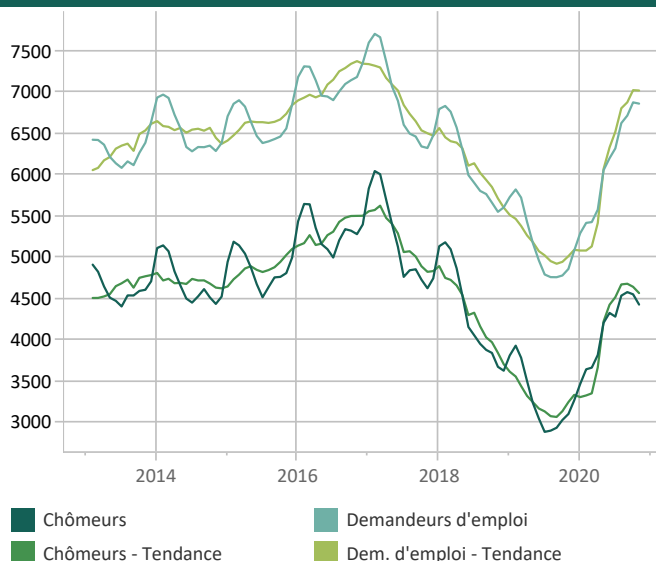
1-6 mois 7-12 mois > 1 année

Taux de chômage selon la région



© 2020 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

631

Places
vacantes⁸

394

Emplois
retrouvés⁹

20

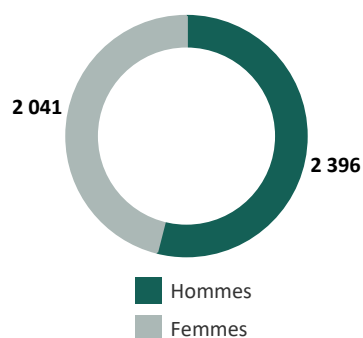
Arrivées en
fin de droit¹⁰

70.8%

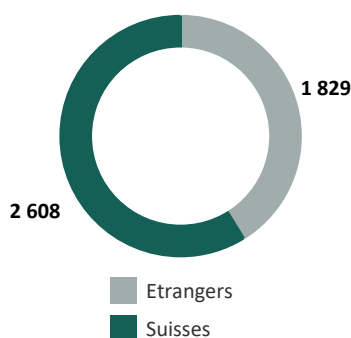
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs

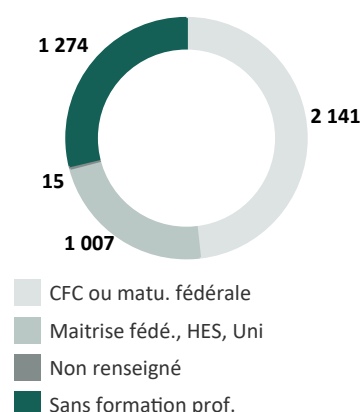
Selon le sexe



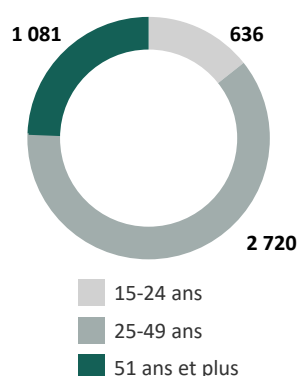
Selon l'origine



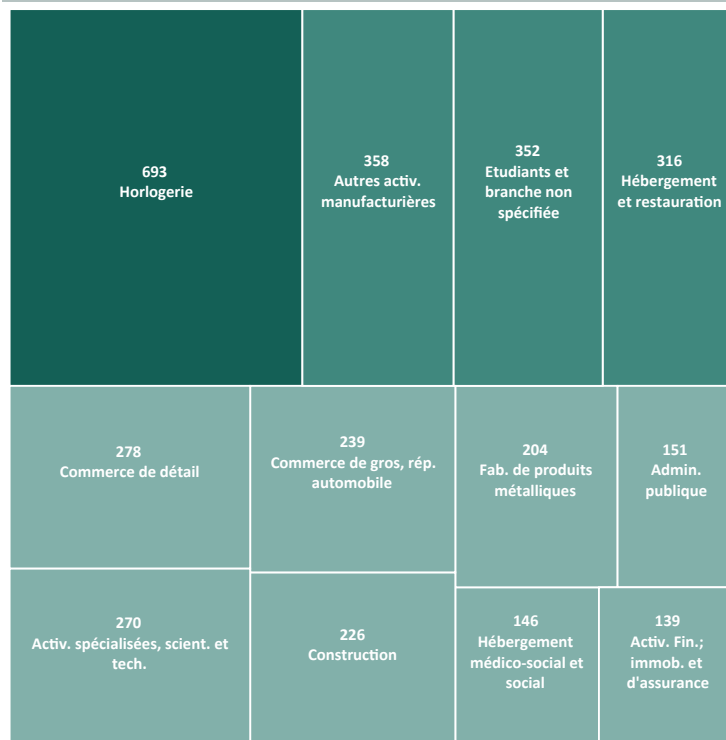
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.